

**Commune de HAUT-BOCAGE**  
**Séance du Conseil Municipal du 11 Février 2019**

Le 11 février 2019, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de HAUT-BOCAGE, régulièrement convoqué, s'est réuni, à la salle polyvalente de Maillet, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAPRUGNE, Maire de la Commune de HAUT-BOCAGE, suite à la convocation du 04 février 2019.

Présents : Arnaud DE LAMARLIERE, Thierry DE LAMARLIERE, Michel DESCLOUX, Yves GAUDIN, Marie-Chantal GAVELLE, Jean-François HERAUD, Caroline JEAN, Geneviève LACHASSAGNE, Jean-Michel LAPRUGNE, Véronique MASSERET, Marien MICHAUD, Ludovic MULLER, Bernard PETITEAU, Jacqueline PHILIPPON, Gaston QUERSIN, Pascal QUINAULT, Didier QUIQUEREZ, Guy TRIBOULET.

Absent(es) excusé(es) ayant donné pouvoir : Christophe CHAVANNE à Marien MICHAUD, Michel GIRAUD à Thierry DE LAMARLIERE, Martine GUILLET à Véronique MASSERET, Teun KOOPMANN à Arnaud DE LAMARLIERE, Angéline THEVENIN à Pascal QUINAULT, Sylvie THEVENIN à Jean-Michel LAPRUGNE

Absent excusé : Romain LIMOGES, Valérie PIGNOT, Thomas PILLE

Absent(es) : Isabelle ALLAIX, Bernadette HEBRARD, Aurélie LEBAILLEUR

Démissionnaire : Christian COLLINET, Nicole RIVIAUX et Laurent BLOND

Secrétaire de séance : Michel DESCLOUX

**ORDRE DU JOUR** : Le compte rendu de la réunion du 25 janvier 2019 sera présenté lors de la prochaine séance de Conseil Municipal

**2019 – 013 – 11.02 – Réhabilitation des toilettes de la salle polyvalente de Maillet – demande de subvention DETR.**

Monsieur le Maire délégué de Maillet présente au Conseil Municipal l'estimation du cabinet TRONCHE, architecte pour la réhabilitation des toilettes de la salle polyvalente pour un montant de 33 100 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la réhabilitation des toilettes de la salle polyvalente de la commune déléguée de Maillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la réhabilitation des toilettes de la salle polyvalente de la commune déléguée de Maillet pour un montant de 33 100 € HT ainsi que son financement ;
- Inscrira au budget primitif 2019, ces travaux en section d'investissement ;
- Sollicite le concours financier de l'Etat, au titre du fond de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2019.

**2019 – 014 – 11.02 – Vote du Compte Administratif 2018 : commune Haut-Bocage**

L'assemblée délibérante, sous la présidence de M. Gaston QUERSIN, vote le compte administratif 2018 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

**Dépenses**

Prévus :	1 142 571,75 €
Réalisé :	366 346,56 €
Reste à réaliser :	118 036,34 €

**Recettes**

Prévus :	1 142 571,75 €
Réalisé :	178 486,16 €
Reste à réaliser :	117 747,00 €

**Fonctionnement**Dépenses

Prévus :	1 278 165,62 €
Réalisé :	771 555,64 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes

Prévus :	1 278 165,62 €
Réalisé :	1 331 242,42 €
Reste à réaliser :	0,00 €

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	- 187 860,40 €
Fonctionnement :	559 686,78 €
Résultat global :	371 826,38 €

**2019 - 015 - AFFECTATION DES RESULTATS 2018 : COMMUNE HAUT-BOCAGE**

Le Conseil Municipal de Haut-Bocage,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	200 718,16 €
- un excédent reporté de :	358 968,62 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	559 686,78 €
- un déficit d'investissement de :	187 860,40 €
- un déficit des restes à réaliser de :	289,34 €
Soit un besoin de financement de :	188 149,74 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	559 686,78 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	188 149,74 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	371 537,04 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	187 860,40 €

**2019 - 016 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 : COMMUNE HAUT -BOCAGE**

M. le Maire expose au conseil municipal que le compte de gestion 2018 est établi par la Trésorière de Montluçon à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures.

Le compte de gestion est soumis ensuite en même temps que le compte administratif au vote.

Statuant sur les comptes 2018, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

**2019 - 017 - 11.02. - Vote du Compte Administratif 2018 - Service Assainissement**

L'assemblée délibérante, sous la présidence de M. QUERSIN Gaston, vote le compte administratif 2018 - Service Assainissement de la Commune de Haut-Bocage et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**Dépenses

Prévus :	308 706,40
Réalisé :	174 129,70
Reste à réaliser :	134 128,00

Recettes	
Prévus :	308 706,40
Réalisé :	84 184,08
Reste à réaliser :	170 868,00
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	
Prévus :	15 212,00
Réalisé :	11 275,14
Reste à réaliser :	0,00
Recettes	
Prévus :	15 212,00
Réalisé :	15 428,42
Reste à réaliser :	0,00
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>	
Investissement :	- 89 945,62
Fonctionnement :	4 153,28
Résultat global :	- 85 792,34

### **2019 - 018 - 11.02. – Affectation des Résultats 2018 – Service Assainissement**

Le Conseil Municipal de Haut-Bocage,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018  
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	4 153,28
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	4 153,28
- un déficit d'investissement de :	89 945,62
- un excédent des restes à réaliser de :	36 740,00
Soit un besoin de financement de :	53 205,62

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	4 153,28
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	4 153,28
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	89 945,62

### **2019 - 019 - 11.02. – Vote du Compte de Gestion 2018 – Service Assainissement**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier de Montluçon à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'Assemblée délibérante en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal,  
 Statuant sur les comptes 2018,  
 Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2018, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## **2019 - 020 - 11.02. - Subvention exceptionnelle pour l'Association Raid Cord**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de subventionner l'Association Raid Cord pour le Championnat de France de Tire à la Corde organisé sur la commune déléguée de Louroux-Hodement, les 07 et 08 septembre 2019

Monsieur le Maire laisse la parole à Marien MICHAUD, Président de l'Association Raid Cord afin qu'il donne de plus amples informations sur l'organisation de cette manifestation.

A la fin de sa prise de parole, Monsieur le Maire l'invite à quitter la salle afin que le Conseil Municipal puisse délibérer.

Le Conseil Municipal s'accorde sur l'attribution d'une subvention pour cette manifestation d'envergure nationale.

Le Conseil Municipal délibère sur le montant à attribuer, 6 voix pour 3 000€, 3 voix pour 4 000€, 11 voix pour 5 000€ et 2 abstentions.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à verser à l'Association Raid Cord, une subvention exceptionnelle de 5 000€ pour l'organisation du Championnat de Tire à la Corde

## **2019 - 021 - 11.02 - Devis construction extension bâtiment technique Maillet et devis travaux supplémentaires sur bâtiment technique et extension : demandes de subvention D.E.T.R et au Conseil Départemental**

Monsieur le Maire délégué de Maillet présente au Conseil Municipal :

- le devis pour la construction d'une extension au bâtiment technique qui permettra de regrouper tout le matériel technique de la commune déléguée de Maillet pour 20 550 € HT (24 660 € TTC).
- le devis des travaux pour le bardage du bâtiment technique actuel pour un montant de 6 765 € HT (8 118 € TTC)
- le devis pour une dalle béton pour l'extension du bâtiment technique pour 3 600 € HT (4 320 € TTC)
- le devis pour les travaux d'électricité pour l'extension du bâtiment technique pour 3 025.37 € HT (3 526.73 € TTC)

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les devis pour les travaux sur le bâtiment technique actuel et la construction de l'extension et les travaux supplémentaires sur celle-ci pour un montant total de 33 940, 37 € HT (40 624.73 € TTC) ainsi que son financement ;
- Inscrira au budget primitif 2019, ces travaux en section d'investissement ;
- Sollicite le concours financier de l'Etat, au titre du fond de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2019 et du Conseil Départemental de l'Allier pour 2020 avec demande de commencement des travaux en 2019.

***Annule et remplace la 2019-006-25.01***

## **2019 - 022 - 11.02. - Choix de l'architecte pour l'extension du multiple Rural**

Monsieur le Maire délégué de la commune de Louroux-Hodement présente au Conseil Municipal le projet d'extension du Multiple rural communal pour ajouter à son activité d'origine, une activité de buvette.

Pour cela, il est décidé de faire appel à un architecte pour une mission de Maîtrise d'œuvre sur l'ensemble du projet.

Après consultation de plusieurs candidats, Monsieur le Maire délégué propose de retenir le cabinet Éric FOUQUET, Architecte DPLG, 20, Rue de la Fontaine, 03100 MONTLUCON.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- retient le cabinet Éric FOUQUET pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre complète liée au projet d'extension du Multiple Rural
- autorise Monsieur le Maire délégué de Louroux-Hodement à signer tous les documents s'y rapportant

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **- Forum de l'Innovation**

L'école de Maillet faisait partie des établissements scolaires mis à l'honneur le mercredi 30 janvier 2019, à Vichy, au premier Forum de l'innovation organisé dans l'Allier.

Maillet participe depuis 4 ans au dispositif Écoles Éloignées en Réseau (EER) qui incite des écoles isolées à se rapprocher d'autres écoles et à travailler ensemble sur des projets collaboratifs.

En 2018, avec les élèves de l'école de Reugny, des films d'animation et courts-métrages ont été réalisés.

### **- Mise au point avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand**

La préparation pour la mise en place d'un atelier étudiant au printemps 2019 sur la commune de Haut-Bocage se poursuit. Pour rappel, cet atelier s'inscrit dans le dispositif "Reconquête des centres-bourgs" porté par le Conseil départemental de l'Allier.

La date des semaines de stage reste à définir ainsi que leur possible hébergement au CRP La Mothe de la Commune déléguée de Louroux-Hodement

### **- PSC1**

Deux dates sont retenues pour la formation PSC1 : 9 ou 16 mars 2019.

Elle se tiendrait à la salle socioculturelle de la commune déléguée de Givarlaïs

### **- Repas des Ainés**

A l'instar, des vœux, il est proposé d'organiser en commun le repas des Ainés.

Cette question sera abordée lors d'une prochaine réunion de CCAS.

La Séance est levée à 23h15

Ont signé les membres présents

ALLAIX Isabelle	Absente	LEBAILLEUR Aurélie	Absente
BLOND Laurent	Démissionnaire	LIMOGES Romain	Absent Excusé
CHAVANNE Christophe	Absent excusé Pouvoir à Marien MICHAUD	MASSERET Véronique	
COLLINET Christian	Démissionnaire	MICHAUD Marien	
DESCLOUX Michel		MULLER Ludovic	
DE LAMARLIERE Arnaud		PETITEAU Bernard	
DE LAMARLIERE Thierry		PHILIPPON Jacqueline	
GAUDIN Yves		PIGNOT Valérie	Absente excusée
GAVELLE Marie-Chantal		PILLE Thomas	Absent Excusé
GIRAUD Michel	Absent excusé Pouvoir à Thierry DE LAMARLIERE	QUERSIN Gaston	
GUILLET Martine	Absente excusée Pouvoir à Véronique MASSERET	QUINAULT Pascal	
HEBRARD Bernadette	Absente	QUIQUEREZ Didier	
HERAUD Jean-François		RIVIAUX Nicole	Démissionnaire
JEAN Caroline		THEVENIN Angéline	Absente excusée Pouvoir à Pascal QUINAULT
KOOPMANN Teun	Absent excusé Pouvoir à Arnaud DE LAMARLIERE	THEVENIN Sylvie	Absente excusée Pouvoir à Jean-Michel LAPRUGNE
LACHASSAGNE Geneviève		TRIBOULET Guy	
LAPRUGNE Jean-Michel			